

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

**L'an deux mil VINGT CINQ
Le 27 novembre 2025 à 19h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 20 novembre 2025

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie, M. VALENTIN Alain, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, Mme PEYRARD Emilie, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h21), Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 31 Nombre d'absents : 20

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M. LAPALLUS Marc, Mme DUGELET Isabelle, M. VIODRIN Jérôme remplacé par Mme PEYRARD Emilie, M. DESBENOIT Bernard, Mme TROUILLET Nelly, M. PALLUET Dominique.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine à M. BERTHELIER Bruno, Mme TROUILLET Nelly à M. JARSAILLON Philippe (à partir de 19h21) M. PALLUET Dominique à M. BUTAUD Jean-Charles

Election d'un secrétaire de séance : Mme PEYRARD Emilie (Mars)

N°2025/N°206

OBJET : ECONOMIE - AVENANT N° 1 CONVENTION TERRITOIRE D' INDUSTRIE

Monsieur Michel LAMARQUE, Vice-Président en charge de l'économie, rappelle qu'en 2024, via la délibération n°2024-n°131, le Conseil Communautaire a approuvé la convention pour l'animation du dispositif Territoire d'Industrie.

La stratégie de réindustrialisation mis en place par le gouvernement s'articule autour de 4 leviers : la compétitivité, les investissements, l'Europe et les territoires. Ce dernier axe repose sur le programme Territoires d'industrie qui apporte un label aux territoires, une méthode opérationnelle et une boîte à outils en ingénierie et en investissement.

Roannais Agglomération, la Communauté de Communes de Forez Est, la COPLER et la Communauté de Communes de Charlieu Belmont ont candidaté à la phase 2 de Territoire d'Industrie, et le territoire d'industrie « Roannais Forez » a été retenu. Le plan d'actions s'articule autour des compétences, de la filière textile en transition, du foncier économique et d'une action autour du bois local.

Le poste de chef de projet Territoire d'Industrie est porté par Roannais Agglomération mais il est financé par les différentes intercommunalités partenaires. Depuis avril de cette année, il n'y a plus de chef de projet. Les chargés de mission des différentes collectivités portent les missions en attendant

Une offre de poste a été diffusé par Roannais Agglomération en septembre, l'objectif serait d'avoir une personne à partir de janvier 2026.

Dans la convention signée en 2024, seulement des coûts de personnel étaient listés mais dans le cadre du plan d'actions, notamment sur la partie compétences avec les Journées Portes Ouvertes de l'Industrie, d'autres dépenses peuvent être engagés, du type réalisation de livret, impression, participation aux transports pour les scolaires... Une somme de

C'est pourquoi, il est proposé un avenant à la convention qui ajoute un budget pour les Journées Portes Ouvertes et autres évènements organisés dans le cadre de Territoire d'Industrie.

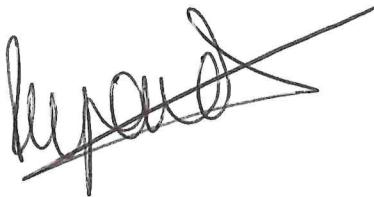
A titre d'exemple, sur l'année 2025 :

Dépenses annuelles pour chaque structure	Nombre d'habitants	%	A - frais de personnel estimés	B - frais de structure et déplacements	C - frais des JPO et évènements	Coût total prévisionnel pour 2025
CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	/	/	5 000,00 €	0,00 €	5 000,00 €	10 000,00 €
Roannais Agglomération	100 262	49,7 %	5 296,78 €	4 970,00 €	1 242,50 €	11 509,28 €
CC Forez Est	64 083	31,8 %	3 389,09 €	3 180,00 €	795,00 €	7 364,09 €
Charlieu Belmont Communauté	23 453	11,6 %	1 236,28 €	1 160,00 €	290,00 €	2 686,28 €
COPLER	13 966	6,9 %	735,36 €	690,00 €	172,50 €	1 597,86 €
Total	201 764	100 %	15 657,50 €	10 000,00 €	7 500,00 €	33 157,50 €

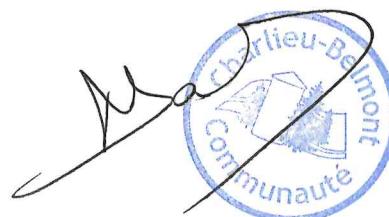
Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de service pour la gestion et le financement du programme « Territoires d'Industrie Roannais Forez 2024-2027 »,
- autorise M. le Président à signer l'avenant n°1,
- dit que la dépense sera prévue en section de fonctionnement du budget principal.

La Secrétaire de séance
Représentante de la commune de Mars
Mme Emilie PEYRARD



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251127-2025-206-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/12/2025
Publication : 04/12/2025